



Comment obtenir un passeport sportif au Comité départemental de Paris de Karaté ?

Procédure saison 2026 - 2027

Pour obtenir un passeport sportif, vous devez dans un premier temps télécharger le formulaire de demande de passeport et le remplir.

Le formulaire peut être renseigné par le licencié ou par le club. Un club peut demander plusieurs passeports sans indication des informations concernant les licenciés. Le formulaire doit être accompagné d'un chèque établi à l'ordre du « Comité de Paris de karaté ».

Vous avez ensuite trois possibilités :

- Nous remettre le formulaire de demande et le chèque sur place au Comité pendant les heures d'ouverture et obtenir immédiatement votre passeport.
- Nous envoyer par la Poste le formulaire de demande de passeport et le chèque.
Le Comité envoie le(s) passeport(s) sportif(s) à votre adresse.
- Nous adresser par mail ou par la Poste le formulaire de demande de passeport et effectuer votre règlement par virement en indiquant bien votre nom ainsi que le type et le nombre de passeports demandés.
Le Comité envoie le(s) passeport(s) sportif(s) à votre adresse.

Coût des passeports – saison 2026-2027

- | | |
|---|-------------------|
| - Passeport Karaté : | 25 € |
| - Passeport Arts Martiaux Vietnamiens : | 25 € |
| - Passeport Krav Maga : | 25 € |
| - Passeport Wushu : | 25 € |
| - Passeport Yoseikan Budo : | 25 € |
| - Passeport AMSEA | 25 € |
| + Frais de port si envoi postal : | 3 € par passeport |

Le passeport est valable 6 ans. Passé ce délai, il devra être renouvelé.
